

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00 par an. — Etranger, 7 francs.

VOL. XXXI

OCTOBRE 1932

No 10

SOMMAIRE:—Théologie: Le ciel et l'enfer — Pastorale: Le rôle de la paroisse catholique — Morale: De l'âge des confirmands — Nouvelles religieuses: Retour de prisonniers polonais — Chronique diocésaine: A la Maison St-Joseph, Otterburne; Décès de l'abbé Lizotte; Décès de Mgr Joussard; En mémoire de Louis Riel; Départ du Rév. Père Antoine Chalumeau, C. R. I. C. — Calendrier du mois — Histoire de l'Ouest: Les archives de l'Archevêché: Lettres de Mgr Taché — Nécrologie.

Théologie

LE CIEL ET L'ENFER

Q. — Voici un point sur lequel j'ai été interrogé :

“Vous dites qu'il y a un lieu pour les élus, appelé le *Ciel* ou le *Paradis*; un autre, qu'on appelle *Purgatoire*, pour les âmes qui ont besoin d'être purifiées; un autre, qu'on appelle *Enfer*, pour les damnés.

“Je voudrais bien savoir si ces différents lieux existent réellement et où vous les situez.

“Vous dites que le ciel est *en haut*; que l'enfer signifie un lieu en *bas* et *profond*, lieu de désespoir et de rage, où un feu vengeur, qui brûle éternellement, dévore les réprouvés sans jamais consumer les victimes; que le purgatoire est un *lieu intermédiaire*, où les âmes achèvent de se purifier, pour monter ensuite au ciel; que les limbes sont un lieu où les âmes des justes attendaient la venue de Notre-Seigneur pour être délivrées et conduites au ciel.

S. Paul, dans la IIa Cor., dit qu'il a été ravi jusqu'au troisième ciel. Où se trouve ce troisième ciel? Où se trouve le second? le premier?

“Si ces différents lieux existent réellement, comment concevoir que des âmes, êtres spirituels, immatériels, peuvent être localisées, parquées pour ainsi dire dans un lieu déterminé, comme on placerait des hommes dans un jardin délicieux, comme on les enfermerait dans une prison ou dans un bagne.”

Quelle réponse donnerait l'*Ami*?

R. — Deux questions principales sont ici posées: 1o le ciel, le purgatoire, l'enfer sont-ils des lieux véritables? 2o Comment, en cette hypothèse, expliquer que les âmes (des esprits) vont ou sont en ces lieux?

I. — Constatons tout d'abord que la question des divers réceptacles des âmes, comme “lieux” véritables, n'a jamais fait l'objet d'un enseignement du magistère infallible. L'Eglise a parlé de l'enfer, du purgatoire, du ciel, comme d'un “état” réservé aux âmes des défunts, et jamais, — directement du moins, — comme d'un “lieu” où ces âmes étaient réçues.

Le neuvième anathème de Justinien, anathème auquel souscrivit le pape Virgile et l'épiscopat entier, parle simplement de la peine éternelle des démons et des impies et nie la possibilité d'une restauration générale (apocatastase). La profession de foi de Michel Paléologue, au IIème Concile de Lyon, dit que "les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel ou avec le seul péché originel descendent aussitôt en enfer, pour y subir des peines dissemblables". Le Concile de Florence a repris cette assertion, qu'on trouve d'ailleurs également dans la Bulle "Benedictus Deus" de Benoît XII. Enfin, Innocent III décrète que la privation de la vue de Dieu est la peine du péché originel et que le tourment de l'enfer éternel est la peine du péché actuel. De l'enfer comme "lieu" de souffrances pas un mot.

Les définitions relatives au purgatoire sont tout aussi discrètes. La profession de foi de Michel Paléologue porte que "les âmes des pécheurs vraiment pénitentes, décédés dans la charité avant d'avoir satisfait par de dignes fruits de pénitence pour leurs fautes commises et leurs obligations omises, devront être purifiées après la mort par les peines du purgatoire, et que les suffrages des vivants leur sont utiles en vue de l'adoucissement de leurs peines". Et le Concile de Florence ne fait que reprendre les mêmes formules. En condamnant les diverses propositions de Luther concernant le purgatoire, Léon X n'insinue rien qui puisse indiquer, même de loin, que le purgatoire soit un "lieu" réel.

Quant au ciel, où sont reçues les âmes totalement purifiées, pas un mot qui le présente comme un "lieu" déterminé.

L'enseignement officiel de l'Eglise concerne plutôt "l'état" (1) des âmes séparées par rapport à leur fin dernière surnaturelle: ou la possession de cette fin, par la vision béatifique, et c'est l'état glorieux du ciel; ou l'aversion totale et définitive de Dieu, et c'est l'état de damnation en enfer; ou le retard apporté à l'entrée au ciel par suite d'une purification encore nécessaire, et c'est l'état du purgatoire.

Est-ce à dire que nous rejetons la conception de réceptacles déterminés, de lieux réels, auxquels correspondent les appellations de ciel, d'enfer, de purgatoire, de limbes? Nullement. Si nous refusions d'admettre la réalité de tels spectacles, les théologiens les plus orthodoxes ne manqueraient pas de nous rappeler à l'ordre. Que de tels lieux existent, c'est là, dit Billot, "un sentiment des Pères et des théologiens dont personne ne peut s'écarter sans une grande témérité" (2). Nous souscrivons pleinement à cette assertion, et nous concédons même que l'Écriture

(1) "Existit purgatorium, id est STATUS intermedius", écrit Ch. Pesch, *Procl. dogm.*, t. IX, Tract. 3, prop. 35.

(2) *De novissimis*, q. 2, § 3.

et le Magistère présentent des expressions pouvant favoriser ce sentiment.

“La SAINTE ECRITURE, dit le P. Hugon, insinue que le ciel et l'enfer sont... des lieux. — S. Paul atteste que l'âme du Christ, c'est-à-dire le Christ en son âme, est *descendue dans les parties inférieures de la terre* (Eph., IV, 9). Et, de même, S. Pierre: “Il alla aussi prêcher aux esprits *qui étaient dans une prison*”; ces derniers mots faisant naturellement penser à un lieu matériel. Pareillement l'Écriture parle de l'assension du Christ *au ciel*: “...qui est *monté au-dessus de tous les cieux*, afin de remplir toutes choses”. Paroles qui ne peuvent être entendues que d'un Christ, dans les airs: “Nous qui vivons, ...nous serons emportés ensemble avec eux dans les nues, au-devant du Christ, *dans les airs*”; et ainsi nous serons toujours *avec le Seigneur*” (I Thess., IV, 17). Ces paroles semblent indiquer un lieu ultra-terrestre, dans lequel les saints règneront et où déjà sont présentes les âmes bienheureuses. — De même si les âmes des damnés sont *dans le feu réel* (comme on le prouvera plus loin), elles sont donc attachées à un lieu déterminé, à un réceptacle.

“Bien que ne définissant pas la chose, les CONCILES insinuent qu'aux âmes sont assignées des réceptacles: ils proclament que les âmes saintes *sont reçues immédiatement dans le ciel* (Prof. de foi de Michel Paléologue; Concile de Florence), et que les âmes des impies *descendent immédiatement en enfer*. On en déduit que ciel et enfer sont des lieux (1).”

Certains collaborateurs du “Dictionnaire de Théologie” raisonnent de même. Ni Mgr Quillet (art. “Descente de Jésus aux Enfers”), ni le P. Richard (art. “Enfer”), ne semblent admettre qu'on puisse raisonner autrement sur les textes de l'Écriture. Beaucoup plus réservée est l'attitude du P. Bernard dans l'article “Ciel”, et surtout de M. Gaudel dans l'article “Limbes”: “En fait, écrit ce dernier auteur, il ne faut jamais oublier que de cette géographie (de l'au-delà) nous n'avons ni révélation, ni connaissance expérimentale; les théologiens sur ce point ne peuvent apporter que des déductions fondées, d'une part, sur l'idée mystérieuse de la localisation des âmes séparées et, qu'on suppose exister entre la peine (ou la récompense) et le lieu. Aussi l'ensemble des théologiens contemporains sont-ils de plus en plus réservés.” (Tome IX, col. 771.)

On ne peut mieux dire; aussi, pour sauvegarder ce qu'il y a d'essentiel dans le sentiment des Pères et des théologiens, dont on ne saurait s'écarter sans grande témérité, nous pensons qu'une exégèse pour ainsi dire matérielle des textes scripturaires et conciliaires ne s'impose pas. On sait fort bien la part considérable de symbolisme qui se trouve sous des expressions qui sembleraient justifier la réalité des réceptacles. Les “parties inférieures de la terre” sont conçues en rapport avec la peine de ceux qui, damnés pour l'éternité ou éloignés temporairement de Dieu, ne peuvent qu'être éloignés du ciel. Le ciel, à l'opposé, c'est le

(1) Tract. de *Novissimis*, tr. 2, q. 1; Tract. *dogmatici*, t. III, p. 762. lieu corporel. Aussi, au dernier jour, les survivants iront au-devant du

séjour en rapport avec l'état des élus, déjà en possession de Dieu. Bien que Dieu soit présent partout, n'est-il pas, d'une façon appropriée, plus particulièrement dans la partie conçue comme supérieure au monde créé, le ciel, lui qui est le Souverain Maître de toutes choses? Ce symbolisme, toutefois, repose sur un fondement réel, à savoir l'existence d'un au-delà, dans lequel très réellement les esprits purs et les âmes et, après la résurrection, les hommes, âmes et corps, doivent ou jouir du bonheur avec Dieu ou être éloignés de Dieu dans la souffrance. Et ce fondement montre bien qu'il ne saurait être question ici d'un pur symbolisme. Il y a "analogie". C'est donc, à notre avis, la grande loi théologique de l'analogie qu'il convient d'appliquer ici dans notre conception des localisations de la vie future.

Les localisations de l'au-delà ne sauraient être conçues par nous d'une façon "univoque" aux localisations de cette vie. La localisation, en cette vie, suppose des être corporels: les uns sont contenus dans les autres, par la juxtaposition de leurs superficies respectives. Les limites superficielles du contenant forment ainsi le lieu du contenu: "terminus continentis immobilis primus", dit S. Thomas expliquant Aristote (IV Phys., lect. 6). Supprimez les corps, plus de lieu possible, au sens philosophique du mot; bien plus, concevez un corps sans contenant, ce corps, tout matériel qu'il soit, n'aurait plus, à proprement parler, aucune localisation (1).

Pour arriver à nous faire un concept univoque de la localisation des habitants du monde de l'au-delà, il faudrait donc deux choses: 1^o que ces habitants fussent non seulement esprits, mais corps; 2^o que leur localisation fût nécessairement faite dans les limites du monde créé. Quant au premier point, à part Notre-Seigneur et la Sainte Vierge, les habitants du monde de l'au-delà sont de purs esprits et, jusqu'à la résurrection générale, des âmes séparées de leurs corps, donc assimilées aux esprits purs. Quant au second point, personne n'admettra que le monde matériel créé soit infini: donc, on peut concevoir, en dehors des limites de ce monde matériel créé, l'existence d'un corps humain, fût-ce le corps du Sauveur ou de sa Mère, échappant totalement aux lois connues de la localisation. Donc, l'univocité du concept de la localisation doit être exclu de notre théologie de la vie future.

Cette simple remarque nous ouvre des perspectives sans fin, devant lesquelles notre intelligence doit purement et simplement avouer son impuissance. Les bégaiements par lesquels nous décrivons la vie de l'au-delà ne peuvent qu'emprunter des formules

(1) Voir Remer, *Philosophia scholastica*, t. II (Prato, 1895), p. 97. S. Thomas admet cette possibilité pour le corps glorieux du Christ: voir plus loin.

suggérées par les choses d'ici-bas, mais dont la signification est nécessairement tout autre pour les choses de l'au-delà.

Ce serait donc, tout d'abord, un abus véritable que de vouloir trouver dans les paroles de l'Écriture et dans les formules conciliaires une expression adéquate ou même simplement une indication suffisante par rapport à la localisation des êtres dans l'autre vie. Si une "définition" avait été portée sur les réceptacles des âmes, cette définition devrait être encore, quant au sens à lui donner, subir la loi de l'analogie. A plus forte raison donc l'analogie s'impose à l'égard d'idées qui ne sont que "suggérées" par l'Écriture ou les Conciles.

Ce serait, en second lieu, étrangement s'abuser que de vouloir aboutir à un concept positif de la localisation des âmes dans l'autre monde. Placer l'enfer ou les limbes dans le centre de la terre (vérité certaine, dit pourtant Suarez, "De angelis", I. 8, c. 16, n. 17), nous semble imaginatif et arbitraire. Si le feu de l'enfer devait être un argument en faveur de cette opinion, il faudrait que ce fût un feu matériel comme le nôtre. Mais que sait-on de la nature de ce feu réel? Rien, absolument rien. Il est, et il atteint les âmes: c'est tout ce qu'on en peut dire. Placer le ciel à la partie supérieure du monde créé est une conception d'allure bien enfantine: n'est-ce point un produit direct du système de Ptolémée, qui n'a rien à voir avec la Révélation? Sans doute, après la résurrection générale, quand terre et cieus seront renouvelés, peut-être la conception des "lieux" (ciel, enfer, limbes) sera-t-elle plus facile. D'ici là, le parti le plus sage est de s'abstenir de la vouloir préciser.

Appartenant au monde des esprits de "l'au-delà", — qu'on pèse toute la valeur de ce terme "extra-mondial", — les "lieux" l'enfer, du paradis, des limbes, du purgatoire échappent à coup sûr à nos catégories. Si nous les concevons par analogie à ce que nous pouvons imaginer ici-bas, sachons bien et proclamons que ce n'est qu'une analogie, dont il ne nous pas même permis de scruter l'exacte valeur, et qui nous autorise simplement à affirmer qu'ils "sont", sans pouvoir dire "ce qu'ils sont".

II. — Répondons brièvement à la seconde question, beaucoup plus facile à résoudre. Si le paradis, l'enfer, le purgatoire, les limbes, sont des lieux véritables, comment concevoir que l'âme, substance purement spirituelle, peut "aller" ou "être" en un lieu?

"D'après la philosophie thomiste, l'esprit n'est pas par lui-même en un lieu. L'ange peut être présent en certains lieux, parce qu'il exerce une action. Il serait difficile d'affirmer que l'âme séparée pût être présente de cette manière; son action sur les choses extérieures semble, en effet, nécessiter l'union au corps. Peut-être faut-il comprendre cette présence de l'âme

dans les lieux de félicité, de purification et d'expiation, par "une détermination d'ordre intellectuel" : en vertu d'une dispensation divine, l'âme serait déterminée à connaître en particulier uniquement les choses qui sont dans le lieu que lui assigne la justice de Dieu, ou les événements qui s'y passent; ainsi, ce lieu lui deviendrait pour ainsi dire son séjour spécial et assigné,, (1).

(1) A. Michel, *Les fins dernières*, p. 35-36 (Bloud et Gay).

Pastorale

LE ROLE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

*Lettre pastorale de Carême de S. Eminence le cardinal Pifffl
archevêque de Vienne, 31 janvier 1932 (1)*

Les devoirs des fidèles dans la vie paroissiale

La paroisse n'est pas seulement une oeuvre d'architecture, un monument figé dans ses formes extérieures; elle est un organisme vivant dont tous les membres se sentent fermement unis par la communauté de leur destin, par leur même qualité d'enfants de Dieu, par la poursuite commune d'un noble but: la sanctification de leur âme et de celle du prochain. Ce sentiment de solidarité entre les membres d'une paroisse implique à lui seul de grands devoirs communs dont les tout premiers concernent la vie commune de la foi.

Dans chaque paroisse l'élément fondamental est constitué par ces catholiques fidèles, à la foi expansive, et qui voient dans la vie religieuse intérieure, aussi bien que dans la confession franche et ouverte de leur foi, un devoir de conscience. Ces catholiques fidèles, à la foi expansive, et qui voient dans la vie religieuse intérieure, aussi bien que dans la confession franche et ouverte de leur foi, un devoir de conscience. Ces catholiques sont constamment aux avant-postes, dès qu'il s'agit de défendre ou de servir la foi; dans la lutte pour Dieu et son Eglise ce sont des soldats du front.

Par cela même ils sont les fidèles collaborateurs du clergé toutes les fois que dans la paroisse il s'agit de conquérir des âmes immortelles pour le Royaume de Dieu. Ils sont des apôtres laïques, ceux auxquels saint Pierre disait déjà dans sa première épître (II, 9): "Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal".

(1) Ce document a été traduit d'après le texte publié dans la *Reichspost* du 18 février 1932.

L'apostolat personnel

C'est pourquoi tous ceux qui ont le bonheur de posséder les vérités du salut et le trésor des grâces du Christ doivent s'employer avant tout dans la paroisse à l'apostolat personnel.

Tout catholique véritable qui vit de sa foi, dont les doctrines et la vie sont à l'unisson, ne formant qu'un seul tout, agit déjà dans la paroisse par son exemple; il force même le respect de ses adversaires par l'inflexible énergie de ses convictions. Si les catholiques qui, dans la confession de leurs principes, oscillent comme des roseaux au souffle du vent causent parfois en public un tort incalculable à la religion, par contre un catholique ferme, celui que les tempêtes de la vie ne parviennent même pas à troubler, est déjà de sa seule personne un guide et un exemple pour nombre de ses coparoiissiens.

De ces collaborateurs laïques — hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles — la paroisse a grand besoin pour en faire les apôtres d'une mission intérieure au service de l'instruction religieuse.

Travail individuel de conversion

Dans toute paroisse, en effet, il y a des catholiques tièdes, indifférents, qui n'assistent que rarement ou jamais à la prédication de la parole de Dieu, qui n'entendent jamais les exhortations ou avertissements de leurs pasteurs et qui passent leur vie dans l'ignorance religieuse, sans avoir conscience des devoirs surnaturels de cette vie.

Apporter à ces catholiques la "bonne nouvelle" du Sauveur, les faire songer par une parole aimable, engageante, au salut de leur âme, les ramener dans la communauté de l'Eglise vivante est un apostolat des plus méritoires, c'est l'Action catholique au service de la paroisse.

Toutefois, l'apostolat le plus laborieux et le plus méritoire c'est de conquérir, de haute lutte, les âmes qui, dans la paroisse, ont complètement abandonné l'Eglise, qui ont pris à son égard une attitude franchement hostile, voire haineuse; aveuglés ou excités par nos adversaires, ils regardent leurs pasteurs comme leurs plus grands ennemis, et pour eux, suivant le vocabulaire des bolchévistes, la religion est l'opium du peuple.

De ces malheureux le prêtre n'a pour ainsi dire jamais le moyen de s'approcher, car ils le fuient. Raison de plus pour que les apôtres laïques zélés de la paroisse se préoccupent de ces égarés, les ramènent des voies de l'erreur et les remettent peu à peu dans le droit chemin en leur donnant le souci de leur âme. Si difficile que soit ou que semble le premier pas de cette évolution, elle n'est pourtant pas impossible. L'expérience nous montre constamment le retour de lointains et graves égarés, retour

qui est dû au travail incessant de quelque zélé laïc et à la grâce de Dieu qui vint l'aider au bon moment.

Je ne vise pas en ce moment les conversions en masse; je pense aux travaux individuels de conversion. Tout fidèle catholique a certainement dans son entourage telle ou telle personne qui, d'une manière ou d'une autre, lui est intimement connue. Si donc cette personne, entraînée par les erreurs hostiles au catholicisme, a perdu ses attaches spirituelles avec la paroisse, que l'ami, en ce temps de Carême, travaille sans cesse à la reconquérir pour l'Eglise et la ramener au Sauveur. Rendre même à une seule âme immortelle la paix et le salut est une grande et méritoire action, c'est collaborer en apôtre avec le Bon Pasteur, qui, pour une seule brebis égarée, abandonne tout son troupeau et n'a point de répit qu'il ne l'ait trouvée et ramenée dans ses bras au milieu du bercail.

La parole de l'Ecriture: "Le Royaume de Dieu est au dedans de vous" (Luc. XVII, 21) est un appel indirect de Dieu à tous les catholiques qui ont le bonheur de vivre dans le royaume de la grâce sanctifiante; elle doit les engager à se faire les missionnaires de leur paroisse. Rejetons loin de nous toute pesante indifférence, toute lâcheté spirituelle! Les apôtres de la renaissance catholique doivent avoir des langues de feu, des coeurs de feu, pour annoncer la vérité divine et travailler ainsi à la réédification du royaume de l'amour, de la paix et de la justice.

Le rôle des associations catholiques

La formation de cette élite, de ces apôtres de l'Action catholique doit s'opérer essentiellement dans les associations catholiques de la paroisse. De la valeur et de l'importance des associations catholiques dans le présent temps, il est vraiment superflu de parler. De nos jours nous ne pouvons plus nous en passer, mais nous devons les prier instamment d'être imbues d'un esprit vraiment catholique et apostolique, de se relier étroitement les unes aux autres, en même temps que de se rattacher solidement à la paroisse. Les associations qui ne remplissent pas ces conditions, qui ne servent malheureusement que trop souvent à satisfaire la vanité de quelques personnes, qui ne s'encastrent pas organiquement dans la paroisse, ne sont d'aucun secours au clergé; bien plus, elles ne sont fréquemment pour lui qu'une source de graves embarras. C'est pour cette raison aussi que les associations poursuivant séparément, dans une paroisse, le même but constituent un véritable gaspillage de forces et nuisent plus qu'elles ne profitent à l'unité indispensable des catholiques. D'autre part, si les associations catholiques ne veulent pas exclure les agréments de la vie sociable ou les distractions permises, elles ne doivent pourtant jamais les rechercher comme leur but principal; de plus, en ce temps de misère générale, elles ne

doivent point faire étalage de manifestations dispendieuses; qu'elles soient au contraire toujours bien persuadées que leur premier devoir est de donner à leurs membres un caractère catholique, de les préparer à se montrer de vrais catholiques, de les pénétrer enfin de leur mission fondamentale: celle de collaborer généreusement à l'édification du Royaume de Dieu dans leur paroisse. En outre de ce travail de formation, toutes les associations catholiques d'une paroisse doivent faire preuve d'une étroite communauté d'action dans leur mutuelle collaboration.

Il y a, en effet, dans une paroisse nombre de questions qui peuvent recevoir la meilleure et la plus heureuse solution grâce à une intime collaboration. Par là on évite bien des gaspillages de forces et les associations se trouvent en mesure d'annoncer de plus importants résultats, ce qui, aux yeux du public, ne fait qu'accroître leur considération.

Toutefois, les associations ne doivent point oublier qu'en tant qu'organisations chrétiennes elles doivent au Christ leurs résultats, leur force et leur but, qu'en conséquence elles doivent demeurer indissolublement unies à l'Eglise, leur commune terre nourricière pour leur collaboration au salut des âmes féconde et renforce la vie de la foi dans la paroisse.

Espoirs d'une renaissance religieuse

Mais, afin que l'apostolat soit de chacun, soit des associations tout entières, recueille de fructueux succès dans la paroisse, il faut apporter au travail une franche bonne volonté et cet optimisme entraînant qu'une foi de roc, une foi invincible donne aux forces créatrices de notre Eglise et en assure la durée; car notre Eglise n'est rien autre qu'une vie mystique et prolongée du Christ; elle est donc non moins immortelle, non moins puissante en oeuvres de salut que lui-même. Nous combattons en effet pour l'Eglise dont le trésor de foi est la vérité du Christ, cette vérité qui nous donne la solution intégrale de tous les problèmes qui tourmentent l'âme humaine; nous luttons pour une Eglise dont la doctrine morale se présente à nos yeux dans un vivant exemple, en la personne suréminente de l'Homme-Dieu; nous luttons pour une Eglise dont les grâces fortifiantes découlent elles-mêmes d'une source intarissable: le sang très pur du Rédempteur; nous luttons pour l'Eglise qui est notre mère et notre guide, dont le prévoyant amour maternel nous étreint de toute part et dont la main fidèle nous soutient du berceau jusqu'à la tombe.

N'oublions pas non plus que, même au point de vue scientifique, ce matérialisme païen qui repoussait l'existence et la souveraineté d'un Dieu spirituel sur tout l'univers, qui niait la présence d'une âme également spirituelle dans l'homme, est de nos

jours presque vaincu dans des milieux de plus en plus étendus. Même ici on s'est peu à peu libéré des chaînes serviles de l'athéisme et des formes multiples de cette erreur. On se reprend aux aspirations vers le spirituel et le divin, vers la cause suprême et ultime de l'être, on se rapproche encore une fois du pôle éternel de la vie et de la vérité.

Nous pouvons donc espérer que l'heure désirée va bientôt sonner où, même dans les couches inférieures du peuple — trop indifférent de nos jours aux questions religieuses, — le besoin de l'éternel et du divin s'éveillera de nouveau, comme autrefois, il y a deux mille ans, quand les temps furent accomplis.

Ainsi donc, très chers diocésains, travaillons avec une joyeuse confiance et un zèle apostolique au renforcement de la vie de la foi dans les paroisses; il y va de la renaissance religieuse des populations catholiques, de la résurrection des âmes échappant aux folles suggestions de l'erreur pour retrouver la vérité divine et la liberté morale.

Les devoirs de la charité dans la paroisse

La parole de l'apôtre Paul "Le juste vit de sa foi" (Gal. III, II) nous indique clairement qu'une foi ferme, inébranlable, doit être le fondement de toute notre vie et de toutes nos actions. C'est pour cela que notre foi doit être vivante et se traduire en action par les bonnes oeuvres. Il est dit dans l'Écriture: "Que sert-il, mes frères, qu'un de vous prétende avoir la foi, s'il n'en pratique point les oeuvres? La foi seule peut-elle le sauver? Voici un frère ou une soeur qui manquent des vêtements nécessaires ou de la nourriture quotidienne. Si donc un de vous leur disait: "Allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous!", mais ne leur donnait rien de ce qui est nécessaire à la vie, en quoi les aiderait-il? Il en est ainsi de la foi: celle qui n'a aucune oeuvre à montrer, est une foi morte en soi" (Jac. II, 14-17).

Cette parole de l'Apôtre nous conduit justement à étudier les devoirs les plus nobles et les plus élevés qui résultent de la foi, ceux d'une charité active. Celle-ci doit être profondément enracinée dans la foi en Dieu et dans l'amour de Dieu; à cette source intarissable de force elle puise cet esprit de sacrifice qui est indispensable dans l'exercice de la miséricorde. Mes lettres pastorales antérieures, il est vrai (par exemple, en 1914, 1923, 1930), ont déjà insisté à plusieurs reprises sur ce "royal commandement" (Jac. II, 8) de l'amour et j'attirais alors votre attention, très chers diocésains, sur l'importance particulière de ce commandement pour nous, hommes du XXe siècle. Puis, en raison de la crise économique actuelle et comme conséquence des vœux exprimés à la Conférence épiscopale annuelle, en novembre dernier, je vous ai adressé un pressant appel au nom de

la charité (1). Et maintenant je vous crie encore une fois : N'oubliez pas nos pauvres !

En ces temps difficiles ne dépensez point votre argent follement en des plaisirs purement mondains, mais faites-les contribuer à rendre moins cruelle l'effroyable misère de nos jours.

Le plus belle manière d'exercer la miséricorde chrétienne, c'est toujours l'assistance immédiate, d'homme à homme. Le Christ Notre-Seigneur en a fait la première de nos obligations : c'est pourquoi je tiens à signaler encore tout spécialement cette charité active, personnelle, comme un devoir de tous les chrétiens.

Organisation de la charité

D'autre part, il est vrai — et je ne peux le dissimuler notamment en présence de l'immense détresse des temps présents, — la bienfaisance individuelle ne suffit plus à elle seule. Il est devenu nécessaire de procéder avec plus de méthode dans tous les domaines de l'assistance et d'unir nos forces, afin de demeurer à la hauteur de la situation présente et de résoudre les problèmes de l'assistance moderne. Cette union doit s'accomplir dans le cadre des associations et des oeuvres de bienfaisance, qui, à leur tour, possèdent leur organisation suprême dans les fédérations d'oeuvres charitables. Les groupes paroissiaux des différentes associations et oeuvres charitables doivent former entre eux sous la direction du curé, leur président naturel, le comité des oeuvres paroissiales de bienfaisance ; dans ce comité le curé peut, suivant les besoins et une sage appréciation des choses, appeler d'autres catholiques. Dans les petites paroisses — par exemple, à la campagne — un comité de charité dirigé par le curé et formé de quelques personnes bienfaisantes pourra suffire. D'une manière absolument générale je ferai observer que tous les fidèles, sans différence de classe ni de sexe, sont les bienvenus dans l'organisation des oeuvres de charité, pour autant que des raisons graves ou particulières ne s'y opposent pas. A cet égard j'adresse un appel tout spécial aux laïcs instruits. Malheureusement, parmi nos collaborateurs des oeuvres de charité, il y a trop peu d'hommes ou de femmes des classes instruites, bien que leur concours soit justement nécessaire en bien des branches de l'assistance.

Le rôle important de l'Action catholique dans cette organisation

Au travail de la charité organisée revient une place de choix dans le cadre de l'Action catholique soit du diocèse, soit des différentes paroisses. L'Action catholique, telle que la conçoit le Saint-Père est justement la collaboration des laïcs à l'apostolat hiérarchique. Or, où les forces laïques catholiques des deux

(1) La *D. C.* (t. 26, col. 979-980) a publié le texte de cet appel.

sexes s'emploieraient-elles avec le plus d'avantage sinon dans le domaine de la charité? Là elles peuvent sauver des enfants physiquement et moralement en péril, ramener dans la bonne voie les jeunes égarés de l'un et l'autre sexe, donner à ceux qui souffrent de la disette le pain de l'amour chrétien, aider et consoler les malades pauvres et surtout expliquer aux ignorants les doctrines de notre sainte religion, aplanir aux jeunes couples le chemin de l'autel, fournir aux sans-travail le moyen de s'occuper et du même coup leur donner un nouveau courage pour aborder la vie, embellir aux infirmes de toute catégorie leurs jours de maladie et de souffrance, préparer chrétiennement les mourants au grave passage dans l'autre vie en même temps qu'adoucir leur agonie, enfin procurer aux défunts d'honnêtes funérailles chrétiennes et prier Dieu pour le repos de leur âme. Bref, la charité chrétienne doit posséder autant de formes que la misère en possède elle-même.

Les laïcs catholiques doivent aider le prêtre dans sa mission

En vue de cette activité charitable, les laïcs catholiques doivent prêter un fidèle concours aux prêtres souvent surchargés de travail par le soin des âmes proprement dit. Vous savez, très chers diocésains, que les Apôtres eux-mêmes, au fur et à mesure que leur travail augmentait, firent appel à des aides pour l'assistance des pauvres; ils créèrent ainsi les diacres et mêmes les diaconesses, quand il s'agissait de communautés chrétiennes formées par des païens récemment convertis. L'institution des diacres pour la communauté de Jérusalem fut sanctionnée par les Apôtres en ces termes: "Il n'est pas juste que nous négligions la prédication de la parole du Christ pour nous occuper de la table. Choisissez donc parmi vous, nos chers frères, sept hommes louables, remplis de sagesse et du Saint-Esprit; nous les chargerons de ce soin. Pour nous, nous voulons nous consacrer entièrement à la prière et au service de la parole". (Act. Apost., VI, 3-4.)

De notre temps, où la pénurie des prêtres se fait malheureusement toujours et si fortement sentir, les laïcs catholiques doivent, à l'exemple des diacres et des diaconesses de l'Eglise primitive, venir largement en aide aux pasteurs des âmes; ils le feront dans toutes les circonstances où le caractère sacramentel du prêtre n'est point requis; or, de même que dans les premiers temps de l'Eglise, c'est justement sur ce terrain aujourd'hui si vaste des oeuvres charitables que cette assistance peut et doit se réaliser.

Ce travail de la charité, dans le cadre de l'Action catholique, est d'autant plus important et d'autant plus précieux qu'il facilite le contact entre le pasteur des âmes et le peuple. Le clergé paroissial est certainement tenu de rechercher et de garder ce contact avec les fidèles, notamment par la visite des fa-

milles. Mais, surtout dans une grande ville, un prêtre ne réussira pas, malgré la plus entière bonne volonté, à trouver ou conserver le moyen d'établir ces relations. C'est alors que les messagers de la charité chrétienne doivent lui venir en aide. Ceux-ci, en effet, parviennent à se frayer un chemin jusque dans les plus pauvres mansardes, les plus sombres sous-sols ou les plus distantes "cités ouvrières". Bien plus, les serviteurs de la charité réussissent à se rapprocher des sans-abri, des vagabonds que le clergé ne peut généralement pas atteindre. C'est ainsi que, sous l'inspiration de la miséricorde, les jeunes gens ou les jeunes filles sont les meilleurs traits d'union entre les pasteurs d'âmes et les âmes; ils sont des ouvriers indispensables dans l'apostolat de l'Action catholique. Et tout ceci, ils doivent et veulent l'être pour l'amour du Christ.

Voyez donc, très chers diocésains, combien votre collaboration importe à la charité catholique, mais aussi combien elle est honorable. Par suite, répondez nombreux à l'appel de votre évêque; prêts au sacrifice, rangez-vous parmi les jeunes gens ou les jeunes filles de la charité; placez-vous de préférence là où vos forces et vos capacités promettent d'être le plus utile. Vous rendrez ainsi à l'Action catholique un service qui est particulièrement cher au divin Sauveur.

Encouragement à l'esprit de prière dans la paroisse

Notre vie de foi et notre activité charitable dans la paroisse ne trouvent de puissant encouragement et de durée véritable que dans l'esprit de prière. C'est pour cette raison que toute paroisse doit représenter aussi une communauté de prière. Elle trouve déjà son modèle chez les premiers chrétiens, qui, suivant le récit des Actes des Apôtres, s'employaient continuellement à prier ou à distribuer du pain et qui, alors que Pierre était en prison, adressaient à Dieu pour lui d'incessantes prières.

Dans une paroisse la communauté de prière se montre avec le plus d'évidence à l'heure des offices divins dans l'église paroissiale. Une bonne assistance aux offices est toujours la marque distinctive d'une bonne paroisse catholique. Dieu, c'est vrai, entend partout notre humble et instante prière; mais il est non moins vrai que par ces paroles "Ma maison est une maison de prière" (Marc., II, 17) il a spécialement destiné et consacré sa maison, l'église, à l'accomplissement de la prière. C'est déjà pour cette raison que la prière commune de toute la paroisse dans son église possède une efficacité particulière et que la fréquentation du service divin, les dimanches et jours de fête, doit être pour les fidèles non seulement un acte d'obéissance envers un commandement de l'Eglise, commandement qui oblige sous peine de faute grave, mais encore un besoin du coeur et une affirmation du sentiment de la communauté catholique. Car au

fidèle le service divin ne donne point seulement l'occasion de présenter au Seigneur, sur la patène, ses soucis et ses vœux personnels les plus intimes, elle lui donne encore, à la Sainte Messe des dimanches et des jours de fête, l'occasion de prier spécialement pour les intérêts généraux de la paroisse, puisque, en ces jours voués à Dieu, le Saint Sacrifice de la Messe s'accomplit justement pour la communauté paroissiale tout entière et que les fruits en reviennent aux fidèles vivants ou défunts de la paroisse.

Une communauté paroissiale, dont les membres prient les uns avec les autres et les uns pour les autres, offre déjà un bien-faisant exemple de cette communauté véritable qui unit intérieurement les membres de la paroisse dans une même volonté et une même activité; mais elle appelle encore avec sa prière commune les bénédictions de Dieu sur la communauté tout entière et, aux époques de graves épreuves, elle donne à chacun la force d'endurer plus légèrement les coups du sort, quand on invoque les uns avec les autres et les uns pour les autres le secours de Dieu.

C'est pour la même raison que dans toutes les paroisses il convient de rester fidèles aux processions, aux pèlerinages, aux prières du soir, aux saluts; tous ces moyens, en effet, renforcent l'esprit de prière dans la communauté paroissiale et celle-ci, en tant qu'association publique de prière, excite et fortifie à son tour chez ses membres le courage confessionnel et la joie de croire.

L'amour envers l'église paroissiale commune

Dans une paroisse la communauté de prière excite et renforce également l'amour envers l'église paroissiale commune. On lit dans les Actes des Apôtres que les premiers chrétiens "se rendaient chaque jour au temple" (Act. Ap., II, 46); ils témoignaient ainsi combien leur était chère cette maison de Dieu où tant de fois le Christ s'était arrêté pour enseigner; de même, aux catholiques la maison de Dieu ne peut qu'être infiniment chère et précieuse, car le Christ habite réellement, véritablement, essentiellement, au milieu de nous dans le tabernacle de l'église et son Coeur divin y bat pour nous de toute la force de son amour sauveur.

Une communauté paroissiale animée d'un vivant esprit de prière s'intéresse encore à l'honneur et à la beauté de la maison de Dieu. Jadis nos généreux ancêtres ont édifié leurs églises au prix des plus gros sacrifices, afin d'avoir des points de réunion et des centres religieux pour leur commune oraison; les générations présentes ont donc le devoir de ne les point négliger, encore moins de les laisser tomber en ruines. J'en profite pour exprimer ma reconnaissance et donner mes louanges aux chrétiens de cet archidiocèse; d'une manière générale, en effet, les communautés paroissiales ont fait de grands sacrifices au cours

de ces dix dernières années pour la conservation et l'embellissement de leurs églises. C'est pour moi l'occasion d'une joie des plus vives quand il m'est donné, lors de mes tournées pastorales, de pénétrer dans de belles et dignes églises. Elles sont avant tout le miroir de la vie religieuse au sein de la paroisse.

La sainte communion

Dans une paroisse l'esprit de prière atteint son véritable et suprême apogée par l'union sacramentelle avec le Christ lui-même dans la sainte communion. Tous ceux qui la reçoivent de la main du prêtre sont unis par la communauté eucharistique au corps mystique du Christ. Saint Paul parle déjà de cette fusion mystérieuse qu'opère la sainte communion entre les chrétiens, quand il dit: "Parce qu'il n'y a qu'un seul pain, nous sommes tous également un seul corps; tous en effet nous participons au même pain". (I Cor. X, 17.)

Puissent les communautés mensuelles corporatives, maintenant en usage dans bien des lieux, transformer partout la communauté paroissiale en une troupe d'apôtres joyeux de croire, désireux d'agir et fermement unis pour l'Action catholique!

Très chers diocésains, les devoirs que l'Action catholique réclame aujourd'hui de toute communauté paroissiale sont et bien grands et bien lourds; peut-être même en est-il beaucoup parmi vous qui se demandent avec inquiétude s'ils ont la force d'imposer à leur âme de telles obligations. Consolez-vous! Vous n'avez besoin que d'une franche bonne volonté; Dieu donnera le reste, lui qui est fort dans les faibles et dont la grâce apporte le succès. Je termine donc ma lettre pastorale avec le vœu qu'adressaient les Apôtres à leurs premières paroisses chrétiennes: "Que la grâce et la paix de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient en vous!"

Que Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit vous bénissent. Amen.

Vienne, dimanche de la Sexagésime, 1931.

FREDERIC GUSTAVE, cardinal PIFFL
*archevêque de Vienne
 et administrateur apostolique du Burgenland.*

Morale

DE L'AGE DES CONFIRMANDS

Les "Acta Apostolicae Sedis" du 5 août dernier contiennent un décret de la S. Congr. des Sacrements sur l'âge de la confirmation. La traduction que nous donnons vient de la "Semaine Religieuse de Montréal".

“Plusieurs demandes ayant été faites à la Commission Pontificale d'interprétation du Code au sujet de l'âge des confirmands, dont il est question au canon 788, pour savoir si le dit canon doit être pris comme une direction ou comme un précepte.

“Les Eminentissimes Pères de la Commission Pontificale, dans leur réunion plénière du 7 juin 1931, au doute qui leur était proposé: Est-ce que le canon 788 doit être compris dans ce sens que ce Sacrement de confirmation, dans l'Eglise latine, ne peut être conféré avant l'âge d'environ sept ans si ce n'est dans les cas prévus par ce même canon? ont décidé de répondre affirmativement.

“Or, comme en Espagne et en d'autres lieux surtout de l'Amérique du Sud, la coutume existe d'administrer la confirmation aux enfants avant l'âge de raison et même immédiatement après le baptême, la question fut posée à la Sacrée Congrégation des Sacraments, aussitôt après la décision relatée ci-dessus, si cette coutume pouvait encore être suivie.

“Dans la réunion plénière du 27 février 1932 des Eminentissimes Pères de cette Sacrée Congrégation, la question ayant été étudiée à fond, au doute suivant: Est-ce que la coutume très ancienne qui existe en Espagne et ailleurs de donner la confirmation aux enfants avant l'âge de raison peut être conservée, les Eminentissimes Pères répondent: “Affirmative et ad mentem”. “Ad mentem”, cela veut dire que là où l'administration du Sacrement de confirmation peut se différer jusqu'à l'âge d'environ sept ans, sans que s'y opposent de graves et justes causes, selon le canon 788, qui introduiraient une coutume contraire, les fidèles doivent être instruits avec soin de la loi commune de l'Eglise latine selon laquelle on fait précéder la confirmation de ces instructions catéchistiques si précieuses pour développer l'esprit des enfants et les raffermir dans la doctrine catholique comme l'expérience l'apprend.”

“Dans une audience du 2 mars de la même année, sur rapport du secrétaire soussigné de la Sacrée Congrégation, Sa Sainteté le Pape Pie XI a bien voulu sanctionner et confirmer cette réponse.

“Mais pour éviter toute erreur ou mésintelligence sur l'intention et le précepte qui découlent des saints canons au sujet de l'âge d'admission à la première communion, cette même Congrégation déclare qu'il est opportun, à la vérité, et plus conforme à la nature et aux effets du Sacrement de confirmation que les enfants ne s'approchent pas, pour la première fois, de la Sainte Table sans avoir préalablement reçu la confirmation qui est comme un complément du baptême par laquelle on reçoit la plénitude de l'Esprit Saint (S. Thomas, p. III, question 72, art. 2); mais que toutefois il ne faudrait pas croire qu'on doive empêcher les enfants de communier auparavant, s'ils sont parvenus

à l'âge de discrétion, sans avoir pu déjà recevoir la confirmation.

“Donné à Rome, du Palais de la Sacrée Congrégation des Sacrements, le 30 juin 1932.

(Signé) M. Card. LEGA,
Evêque de Tusculum, Préfet.
D. JORIO, secrétaire.

Nouvelles religieuses

Retour de prisonniers polonais

Le 15 septembre dernier, à Kolosow, sur la frontière russo-polonaise, une quarantaine de prisonniers polonais ont été remis aux autorités polonaises. Ces prisonniers, soi-disant “politiques”, ont été victimes des arrestations bolchévistes. Parmi les quarante malheureux 18 étaient prêtres. Les récits qu'ils ont fait de leurs terribles souffrances a vivement ému la population. L'on sait qu'il y a encore environ 120 prêtres enfermés dans les prisons russes, soumis aux vexations les plus terribles. Les autorités polonaises font actuellement pression pour faire libérer leurs nationaux.

Chronique diocésaine

En août dernier a eu lieu la bénédiction d'une aile nouvelle à la Maison St-Joseph d'Otterburne, en présence d'un grand nombre de prêtres, religieux et fidèles accourus de toutes les parties du Manitoba. Une superbe cloche a aussi été bénite. La cérémonie a vivement touché les spectateurs. Mgr Jubinville a présidé à la cérémonie en présence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Décès de l'abbé Lizotte

L'abbé J. Oscar Lizotte, bien connu au Manitoba, est décédé le 26 août à l'Hospice Taché. Le défunt était originaire de l'île d'Orléans. Il avait fait ses études classiques au Séminaire de Québec et sa théologie à Montréal. Il avait exercé le saint ministère aux Etats-Unis, puis avait été chapelain militaire du 41ème. Deux fois décoré, il était revenu après la guerre offrir ses services à l'Archevêque de St-Boniface qui l'avait nommé à Keewatin, poste qu'il occupa plusieurs années. La maladie le força au repos. L'abbé Lizotte fût quelque temps chapelain du nouveau Sanatorium de St-Vital. La dernière maladie lui fit vite quitter ce poste et il s'en vint à l'hôpital de notre ville et finalement à l'Hospice Taché pour y mourir. Les Révérendes religieuses lui prodiguèrent les soins que leur charité leur inspire et il décéda le 26 août. Il était né le 25 octobre 1865. Le défunt était membre de la société de trois messes.

Décès de Mgr Joussard

Monseigneur Henri Célestin Joussard, bien connu dans le monde missionnaire est décédé à l'hôpital de McLennan le 19 septembre. Le défunt était né en France en 1851. Il avait été ordonné par Monseigneur Clut le 21 avril 1880. Préconisé le 11 mai 1909 évêque titulaire d'Arcadiopolis et coadjuteur avec future succession de l'Athabaska, il démissionna à cause de maladie en 1929. Les funérailles ont eu lieu à Falher, le 23 septembre. Deux éloges funèbres ont été prononcés, l'un par Monseigneur O'Leary, Archevêque d'Edmonton, l'autre par le Rév. Père Joseph Habay, O. M. I.

* * *

En mémoire de Louis Riel

L'on vient d'inaugurer ce qu'on a nommé le "Parc Louis Riel" à St-Vital. La municipalité de St-Vital a donné à la Société Métisse, l'ancien emplacement du père de Louis Riel, le "meunier". La Société a converti l'endroit en un parc qui perpétuera le nom de Louis Riel, l'illustre fils du meunier. Plusieurs discours ont été prononcés à l'occasion de cette inauguration.

* * *

Départ du Rév. Père Antoine Chalumeau, C. R. I. C.

Le Rév. Père Antoine Chalumeau, universellement connu sous le vocable de "Père Antoine", a quitté St-Boniface pour retourner en France. Le Rév. Père a été rappelé par ses supérieurs qui l'envoient en Angleterre pour prendre charge de la maison qu'y possède cette Congrégation. Le Rév. Père Antoine a donné quarante années de sa vie au Manitoba. Il y a travaillé sans compter, s'y est dépensé sans cesse et sy est profondément attaché. Il y avait gagné l'estime et l'affection de ses paroissiens et de bien des Manitobains de toutes les catégories. Ce fut avec une véritable tristesse que les bons paroissiens de Lourdes ont appris la nouvelle de son départ. Ils ont tenu à lui manifester leur sympathie publiquement. Le Rév. Père a été vivement touché de cette marque d'affection. Nous ne pouvons qu'unir notre modeste voix à ce concert de louanges et de regrets. La mémoire de ce zélé apôtre de la communion vivra longtemps. Le Père Antoine s'était fait des amis partout. Il était infatigable dans son zèle. Il a défendu énergiquement les droits des nôtres; il a été le bon pasteur, dans des circonstances parfois difficiles. Nous lui souhaitons de revenir bientôt parmi nous. Le Rév. Père Champagne, religieux manitobain, de la même congrégation, vient d'être nommé pour remplacer le Rév. Père Antoine comme curé de Notre-Dame de Lourdes.

Calendrier du mois

Le premier dimanche de Novembre on fera dans le diocèse de St-Boniface la collecte pour le Denier de St-Pierre.

Examen des jeunes prêtres. — L'examen d'automne aura lieu le 9 novembre à l'archevêché.

Tableau des Quarante-Heures :

3ème semaine d'octobre.	Paroisse de St-Georges.
4ème semaine d'octobre.	Paroisse de Somerset.
1ère semaine de novembre.	Paroisse de La Broquerie.
2ème semaine de novembre.	Paroisse de St-Malo.
3ème semaine de novembre.	Paroisse de Woodridge.
4ème semaine de novembre.	Paroisse de Bruxelles.

Histoire de l'Ouest**LES ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE****LETTRES DE MGR TACHE**

St-Boniface de la Rivière-Rouge,
26 décembre 1845.

Bonne maman,

Voici venir une de ces époques heureuses où le coeur d'un fils sent ranimer tout ce qu'il a de tendresse pour les auteurs de ses jours. Jusqu'à cette année, il m'avait toujours été permis de vous voir et de vous exprimer de vive-voix, le respect et l'attachement que j'ai pour la meilleure des mères, mais maintenant je suis bien loin, bien loin; la volonté de Dieu m'a arraché à votre tendresse, pour me placer à une grande distance. Quoiqu'il en soit, mon coeur est toujours le même et, bien des fois, ma pensée franchit l'espace qui nous sépare, pour calmer, par une douce rêverie, les douleurs de l'absence. Cette douleur est quelquefois bien amère, et j'ai souvent besoin du secours de Celui pour lequel seul j'ai pu faire un si grand sacrifice. Aujourd'hui, je vais oublier toutes mes peines et m'entretenir quelques instants avec vous.

Ma position est bien changée depuis la dernière lettre que j'ai eu le plaisir de vous adresser. Alors, j'étais diacre, j'étais novice dans une Congrégation religieuse; à cette heure, je suis Prêtre et Profès dans cette même Congrégation. Oui, ma mère, je suis Prêtre; votre fils, votre Alexandre, a reçu l'onction sainte;

il a été mis au nombre des ministres de Jésus-Christ, et, tous les jours, il offre au Père Eternel la victime pure et sans tache. C'est le 12 octobre que, malgré mon indignité, je fus élevé à cette dignité sublime. Vous dirai-je, maman, ce que j'éprouvai alors, tout ce qui se passa dans mon cœur? la chose m'est impossible! C'est une de ces positions qui s'exprime d'autant plus mal qu'elle se sent plus vivement. C'était pour moi un beau jour, jour de joie et de bonheur. Une circonstance seule diminuait la jouissance d'une pareille fête. Cette circonstance, ma chère mère, votre cœur vous l'a déjà indiquée, et le mien me la fit alors sentir bien vivement. Vous me comprenez; une ordination est un bien beau jour pour une mère et la mienne était à sept cents lieues de moi pendant ce moment fortuné. Aussi, lorsque, après la cérémonie, je me trouvai seul, votre souvenir vint me percer le cœur et des larmes brûlantes coulèrent de mes yeux. Je priai alors, ce me semble avec beaucoup de ferveur, pour celle qui a fait tant de sacrifices à mon occasion. Ce jour si beau fut suivi d'un autre non moins consolant: mon noviciat étant fini, je fus admis à ma profession religieuse. Je fis à mon Dieu le sacrifice entier de tout moi-même; je m'enrôlai sous la bannière de Marie, et je promis à cette tendre mère d'être son serviteur tout dévoué; j'étais Oblat! Dieu qui est si riche en miséricorde, ne se laissa pas vaincre en générosité, et il m'accorda, ce jour-là même, le centuple promis à ceux qui quittent tout pour le suivre. Immédiatement après mon oblation, j'eus le bonheur de célébrer les saints mystères. Pour la première fois je montai à l'autel. Pour la première fois, l'Agneau sans tache voulut bien venir se placer entre mes mains. Votre piété vous fait comprendre, mieux que je ne pourrais vous le dire, tout ce qui se passa alors en moi. Les sentiments éprouvés pendant ma première messe, ne peuvent s'exprimer que par le silence. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je priai alors beaucoup pour ma mère et pour ceux qui me sont chers. Si, comme je l'espère, Dieu vous accorde tout ce que je lui ai demandé pour vous, vous serez heureuse, maman, vous serez, vous aussi, bien indemnisée de tous les sacrifices que je vous ai fait faire.

Pendant mon action de grâces, les mêmes larmes que la veille, vinrent me faire sentir bien vivement la peine de ne pas vous voir prendre part à un si grand bonheur. Vous n'avez pas moins souffert que moi de notre séparation, je le pense bien, ma bonne maman, elle est pour Dieu cette séparation, et veuillez bien croire qu'Il nous en tiendra compte. Dites, s'il vous plaît, à mon oncle, aux bonnes tantes, à ce cher Louis et aux autres personnes que vous savez m'être chères, dites-leur à tous, que je ne les oubliai pas en ce moment solennel, et que tous les jours, depuis cette époque heureuse, je pense à vous et à eux au saint autel.

Les pieuses Soeurs Grises firent tous leurs efforts pour relever l'extérieur de cette fête et elles y réussirent parfaitement bien; puis leur bonté ordinaire prit, ce semble, un nouveau caractère de prévenance et de délicatesse. C'était, me disaient-elles, pour me dédommager en partie de votre absence. Elles avaient raison de dire en partie, car il est impossible de remplacer une mère; elles firent, au moins, tout leur possible et je serais ingrat si je ne leur en témoignais pas ma reconnaissance.

Une pensée m'inquiète souvent, et je me fais souvent cette question: Comment se porte ma mère? La faiblesse de votre santé, à mon départ du Canada, me fait craindre beaucoup. J'ose pourtant me flatter que le Bon Dieu se sera laissé toucher par mes prières et qu'il vous a rétablie parfaitement. Dans vos lettres, parlez-moi, s'il vous plaît, bien au long de votre santé; c'est certainement la nouvelle qui peut m'intéresser davantage.

Au lieu d'aller passer l'hiver chez Mr. Belcourt, comme je vous le disais dans ma dernière lettre, ce bon Monsieur est venu nous rejoindre, en sorte que nous sommes tous ensemble: Monseigneur, le Révérend Père Supérieur (Rév. Père Aubert), Mr. Belcourt, Mr. Laflèche et moi. Nous étudions le saulteux à force. Mr. Belcourt est le professeur, le Rév. Père Supérieur, Mr Laflèche et moi sommes des élèves très obéissants, très appliqués. Nous coulons ensemble des jours heureux. Monseigneur joint à une bonté bien particulière, une somme remarquable de connaissances utiles et agréables, ce qui rend sa compagnie très intéressante. Mr Belcourt et le Père Supérieur vous sont assez connus. Mr Laflèche est un de ces charmants caractères qui gagnent l'estime et l'affection de tous ceux qui vivent avec lui. Joignez à tout cela le petit contingent de mes amabilités personnelles et vous aurez une idée à peu près complète, des charmes qu'offre notre petite société. Tous ces messieurs sont musiciens. Les clarinettes et les autres instruments résonnent pendant toutes les récréations.

Plusieurs jolis chevaux sont à notre service, en sorte que nous avons la liberté de faire la promenade en cariole, quand bon nous semble. Vous voyez que nous ne sommes pas à plaindre et qu'à part la présence de la bonne maman, nous avons, à peu près, tout ce qu'un missionnaire peut demander raisonnablement.

Monseigneur a une bibliothèque assez nombreuse et bien choisie. Ce digne Prélat est parvenu à pourvoir la mission de tout ce qui lui est nécessaire; de fait, nous sommes pour bien des choses, dans une abondance qui ferait envie à plus d'un curé canadien. Puis le peuple est bon, très bon. Nos métis ont, à peu près, les usages de nos vieux Canadiens. Nous sommes parfaitement en famille.

Le pays se trouve cette année dans la prospérité: la récolte

a été bien bonne, tous les grains sont parvenus à une parfaite maturité; de plus, la chasse de la vache (bison) a été, et est encore très abondante; ceux qui veulent s'en donner la peine vivent largement. Comme je vous le disais dans ma dernière lettre, ce pays offre des ressources immenses.

Les Soeurs font un bien remarquable; on s'aperçoit d'un changement bien grand dans la paroisse depuis leur arrivée. Elles ont cinq postulantes: deux venues avec nous, et trois natives du pays, parmi lesquelles se trouve une fille de Mr Connolly de Montréal. Ces trois petites métisses sont de charmantes enfants et la connaissance qu'elles ont des langues sauvages les mettra à même de rendre de grands services par la suite. Les petites filles de l'école voudraient toutes être postulantes.

Les dignes Soeurs sont chargées ici de deux écoles, l'une de garçons, l'autre de filles, ces écoles marchent parfaitement bien. La Soeur Lagrave (dont le pied est presque tout à fait guéri) a pour partage la destruction de toutes les infirmités. Plus que tous les autres, nous sentons l'avantage d'avoir des Soeurs. Elles prennent de nous un soin étonnant. Si on apprend que quelqu'un a le rhume, même à l'extrémité de la paroisse, il faut de suite nous mettre la moutarde aux pieds, prendre force bouillons à la reine (lait de poule), à tel point que les cent et quelques poules de Monseigneur ne peuvent suffire à faire les oeufs employés pour ce délicieux breuvage. Le plaisir de médicamenter est tel pour les dévouées religieuses que c'est leur procurer une vraie jouissance que de leur donner l'occasion de nous soigner. Nous sommes constamment environnés d'un triple rempart de médecines et de petits soins, en sorte qu'il est parfaitement impossible à la maladie de nous atteindre. Puis ces bonnes Soeurs chantent à ravir même les oreilles les moins musicales, ce qui relève de beaucoup la pompe de nos cérémonies religieuses. A propos de chant, d'oreilles musicales, j'ai à vous apprendre une nouvelle aussi consolante qu'inattendue. L'auriez-vous jamais cru? O merveille! Je n'ose vous le dire! J'ai chanté, et ce qui est plus surprenant encore, j'ai chanté, non seulement une, mais même plusieurs grand-messes. C'est le dix-neuf octobre que, pour la première fois, les heureux habitants de la Rivière Rouge purent entendre une voix presque exceptionnelle. A la pensée d'un pareil effort, une forte fièvre tierce s'était emparée de moi, depuis le jeudi précédent et ce jour-là, elle était augmentée au point d'imprimer à ma voix un léger tremblement qui en relevait de beaucoup le charme et l'agrément. Le proverbe qui dit que personne n'est prophète en son pays, est aussi vrai que tous les autres proverbes. Si j'étais resté en Canada je n'aurais jamais osé chanter, et voilà qu'ici, tout le monde est obligé de m'entendre. Si le simple récit d'une nouvelle aussi surprenante, ne portait pas en vous une conviction entière, je pourrais vous dresser

un procès-verbal orné de plusieurs centaines de signatures, et alors pas moyen d'être incrédule; mais j'ose espérer qu'il ne sera pas nécessaire d'en venir à de pareilles extrémités, et que vous voudrez bien m'en croire sur parole.

Je suis forcé d'interrompre ma lettre, car je partirai dans quelques instants, pour aller faire l'office demain, à la prairie du Cheval blanc (St-François-Xavier), petite paroisse à six lieues d'ici, et où un de nous va tous les dimanches et fêtes. On s'y rend en cariole, par des chemins magnifiques, ce qui est assez agréable pour la jeunesse, amie de la promenade. Je vous dirai un mot, à mon retour, des incidents de ce petit voyage. Adieu, bonne maman, à demain soir.

28 au soir. — J'arrive du Cheval blanc, frais et dispos. J'ai chanté une "très belle messe" et fait pleuvoir sur mes auditeurs les flots de mon éloquence: c'était mon début dans la carrière oratoire, tout le monde en a bâillé d'une sainte admiration.

Suivant toutes les probabilités, mon sort est fixé pour l'année prochaine. Monseigneur se propose d'établir une mission à l'Île-à-la-Crosse — à peu près à trois cents lieues d'ici — je suis désigné pour ce poste, avec le bon Mr Laflèche. Il y a là des Sauvages Montagnais qui ont été visités par Mr Thibeault, l'été dernier, et qui paraissent très bien disposés. Il y a donc l'espoir de faire connaître Dieu dans un endroit où il a été méconnu jusqu'à présent. Mr Laflèche partira au mois de mars et j'irai le rejoindre au mois de juin.

Présentez, s'il vous plaît, à tous les membres de la famille l'expression de l'attachement que vous savez que je leur porte: la distance ne fait rien aux sentiments, et je vous aime tous, d'autant plus vivement, que je suis plus loin. N'oubliez pas, s'il vous plaît, le respectable et bon curé, Mr Pepin, non plus que toutes les personnes que vous savez m'être chères. Je charge mon frère Louis de donner de mes nouvelles à nos parents de Québec. Quant à mon oncle (1), je ne saurais trop lui répéter que ses bontés pour nous sont écrites dans mon cœur, en caractères ineffaçables. Il me semble que si j'étais petit oiseau, je partirais quelqu'un de ces jours, pour aller passer une soirée à Boucherville. Je vous dirais, dans un gazouillement affreux, tout ce que je suis obligé de vous taire, parce que ma lettre s'en va bientôt pleine. Encore une fois, bonne maman, mille et mille choses de ma part, à tous les bons parents et amis; je pense souvent à vous tous. Ménagez bien votre santé, puis donnez-moi de vos nouvelles, le plus souvent possible.

Voici le jour de l'an, votre cœur franchira facilement l'espace qui nous sépare, vous élèverez, bonne maman, des mains

(1) Monsieur Joseph Taché de Labroquerie, frère de Madame Taché et protecteur de ses enfants.

suppliantes vers le ciel, pour le prier de répandre ses plus abondantes bénédictions sur votre plus jeune fils. Dieu lui a fait la grâce d'être missionnaire, priez-le qu'il le rende digne d'une si sublime vocation. Ne vous affligez pas trop de notre séparation, c'est Dieu qui le veut; puis, je suis content, très content de mon sort, il y a tant de bien à faire ici dans ces vastes contrées.

D'ailleurs, il n'y a pas de misère à avoir. On sait si bien voyager dans ce pays-ci, qu'on évite, par ce talent, tout ce qui pourrait paraître le plus pénible à ceux qui ignorent les ressources des voyageurs. Par exemple, coucher dehors en hiver, paraît chose bien pénible, et cependant rien n'est plus facile. Les voyageurs préfèrent les campements d'hiver à ceux d'été. Ainsi ne vous inquiétez pas de moi; je ne suis pas du tout à plaindre. Nous sommes ici dans l'abondance et, encore une fois, je suis très content de mon sort.

Force m'est de cesser, bonne maman, il m'en coûte; il m'est si doux de m'entretenir avec vous. Ménagez bien votre santé, priez et faites prier à mon intention. Dites à tous mes parents et amis que je les aime beaucoup. Ecrivez-moi, vous, mon oncle, Louis et d'autres encore. Donnez-moi, s'il vous plaît, beaucoup de détails sur les différents membres de la famille, surtout sur ceux que vous savez m'intéresser davantage. Adieu, bonne et tendre mère, à Dieu, je ferme ma lettre; j'y mets mon cœur, puissiez-vous l'y trouver! Puisse cette longue épître vous dire combien je vous aime, combien je désire vous voir heureuse et contente. Adieu, je vais attendre avec impatience le courrier, j'espère qu'il m'apportera des nouvelles du pays, de tous les parents, et surtout de ma bonne maman.

Votre fils toujours bien tendrement affectionné,

ALEXANDRE.

P. S. — Le R. Père Supérieur vous présente ses respects ainsi qu'à mon oncle et ses saluts à Louis. Cher petit frère, je l'aime beaucoup, il m'a témoigné tant d'affection; qu'il ne manque pas de m'écrire bien longuement sur tout ce qui le concerne.

Tout à vous,

ALEX.

Madame Veuve Charles Taché,
Boucherville.

Nécrologie

Révérènde Soeur Maugras, des Soeurs Grises, décédée à la Maison Provinciale le 15 octobre, à l'âge de 79 ans. La Révèrende Soeur avait fait deux stages au Manitoba. Elle y était venue en 1881 et avait assisté Mgr Taché dans sa dernière maladie.